

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2017

Sous la présidence de Monsieur Jan BEHETS

Etaient présents:

Mrs Jérôme CHATAGNER – Dominique HEMAR - Guy SIGNORET - Robert ESTACHY - Alain VEZZA - Denis TALLON et Madame Marielle BRET

Absents : Lionel SIGNORET et Hubert TALLON

Absent représenté :

Lionel SIGNORET par Guy SIGNORET

Début de séance à 20 h 30

- **Secrétaire de séance : Robert ESTACHY**
- Approbation du compte rendu de la séance du 28 juillet 2017 à l'unanimité.

I – ORDRE DU JOUR

1 – Coupes affouagères :

Le Maire expose la nécessité de procéder à la définition des coupes affouagères.

Le conseil municipal décide de la délivrance d'une coupe affouagère sur la parcelle 34 - canton de l'Eyssilloun.

Il décide que les garants seront Messieurs Guy SIGNORET, Dominique HEMAR et Robert ESTACHY.

Il arrête la liste des bénéficiaires pour 2017.

Vote : unanimité

2 – Vente de la parcelle Lots 24-27-19 de la copropriété du bâtiment de l'ancienne gendarmerie:

Le maire informe le conseil des offres d'achats de :

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Lot 24 : Célia et robert D'ANGELO | pour 48 000.00 € net vendeur |
| Lot 27 : Dominique DELETRAZ | pour 68 000.00 € net vendeur |
| Lot 19 : Solène BERTIN | pour 48 000.00 € net vendeur. |

Le conseil donne son accord pour les offres sus-citées ; et charge le maire de toutes les opérations et actes afférents. Les frais de notaire restant à la charge des acquéreurs.

Vote : unanimité

-
- **Séance levée à 22 h 00**

**Lecture en ligne sur le blog à l'adresse suivante : www.mairie-saint-paul-ubaye.com
(sous réserve de validation au prochain conseil municipal)**